

Contacts

→ **Serveur vocal**

Tél. 05 57 82 04 05

Notes



Groupe hospitalier Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 56 79

www.chu-bordeaux.fr



Livret d'accueil

**Unité de réanimation-déchoquage
Service d'accueil des urgences vitales**

*Ce livret est destiné aux familles et
aux proches des patients hospitalisés.*

Pôle urgences adultes - SAMU/SMUR

Groupe hospitalier Pellegrin

www.chu-bordeaux.fr

Un parent, un proche, vient d'être hospitalisé dans l'unité de réanimation-déchoquage ou d'accueil des urgences vitales.

Une activité continue caractérise ce service qui assure une prise en charge immédiate et fait face aux situations d'urgence avec un personnel formé à cette spécialité.

Les patients qui sont admis sont pris en charge par les soignants du service, en collaboration avec les équipes de permanence ou de garde des différents services de spécialités.

Ce livret est destiné à vous accueillir, à vous aider dans ce moment difficile, à établir une relation de confiance avec l'équipe soignante.

Nous vous remercions de bien vouloir vous présenter à l'accueil des urgences qui nous préviendra de votre arrivée. Une salle d'attente est à votre disposition.

L'équipe soignante, consciente de votre inquiétude, mettra tout en œuvre pour vous renseigner et vous soutenir dès que l'activité de la salle nous le permettra.

Les équipes

La présence médicale et paramédicale est permanente à toute heure du jour et de la nuit, y compris les dimanches et jours fériés.

Plusieurs équipes interviennent :

■ **L'équipe des médecins anesthésistes réanimateurs** (unité de réanimation-déchoquage) sous la responsabilité du Dr Laurent Stecken.

■ **L'équipe des médecins urgentistes** (accueil des urgences vitales) sous la responsabilité du Dr Guillaume Valdenaire.

■ **L'équipe d'encadrement paramédical** sous la responsabilité de Madame Stéphane Robert (cadre supérieur de santé).

■ **Les infirmier(es)** assurent les soins et la surveillance des patients 24h/24.

■ **L'aide-soignant(e)** assiste l'infirmier(e) et contribue au bien-être des malades.

■ **Le kinésithérapeute** assure les soins de kinésithérapie respiratoire et fonctionnelle.

■ **Le brancardier** transporte et accompagne le patient vers les autres unités pour la poursuite de la prise en charge.

■ **L'assistante médico-administrative** a un rôle d'accueil, d'information, de communication et de gestion du dossier médical.

■ **L'assistante sociale** est à votre disposition pour toute question à caractère social et familial et peut vous guider dans vos démarches. Elle reçoit également sur rendez-vous.

■ **L'agent de service hospitalier** a pour fonction principale l'entretien et l'hygiène des locaux.

■ **Le personnel administratif** positionné à l'accueil, crée le dossier d'admission, oriente les usagers, assure la prise en charge administrative. Nous vous remercions de présenter une pièce d'identité, la carte vitale et de mutuelle du patient pour mise à jour du dossier.

Lexique

Pour vous aider à mieux comprendre certains termes :

■ **Cathéter (1)** : tuyau en plastique placé dans une grosse veine permettant d'apporter rapidement et efficacement des médicaments (remplace une perfusion). Le cathéter peut être placé dans une artère, afin de contrôler la tension artérielle du patient et d'effectuer les prélèvements sanguins nécessaires.

■ **Respirateur ou ventilateur (2)** : appareil permettant d'assurer la respiration artificielle pendant le sommeil des malades. Cela permet aussi d'apporter plus d'oxygène au patient si nécessaire.

■ **Intubation (3)** : intervention qui permet de placer une sonde dans la trachée d'un patient (par le nez ou par la bouche) afin de le relier à un respirateur.

■ **Scope (4)** : c'est un ordinateur qui enregistre en permanence tous les paramètres vitaux du patient (oxygène, tension, rythme cardiaque) et qui alerte les soignants en cas d'anomalie (ces alarmes peuvent sonner sans pour autant nécessiter l'intervention du soignant).

■ **Sonde gastrique (5)** : tuyau en plastique passant par le nez et allant jusqu'à l'estomac permettant d'aspirer les sécrétions ou de nourrir artificiellement le patient.

■ **Personne à prévenir (6)** : c'est une personne référente désignée ou non par le patient. Il s'agit d'une personne majeure, suffisamment proche du patient (en général, un membre de la famille) qui est consultée par les médecins pour rendre compte de l'état de santé du patient ou en cas d'aggravation.

Cf. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32748>

■ **Personne de confiance (7)** : c'est une personne qui est désignée par le patient. Cette désignation se fait par écrit, lors de l'admission ou au cours de l'hospitalisation, sur les formulaires prévus à cet effet. À défaut, cette désignation peut s'effectuer sur papier libre. Il s'agit d'une personne majeure (parent, proche, médecin traitant). Dans le cas où l'état de santé du patient ne lui permet plus de donner son avis ou de faire part de ses décisions, le médecin ou l'équipe médicale consulte en priorité la personne de confiance. Cf. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32748>

■ **Phase de réveil** : c'est la première réaction neurologique après l'arrêt des sédatifs. Cela peut être des mouvements des mains, des yeux ou des modifications sur le scope ou le respirateur. Le réveil se fait de façon progressive, plus ou moins long, suivant l'état du patient.



Les structures d'hébergement

Lors de l'hospitalisation d'un de vos proches vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'un hébergement dans les structures suivantes (plan à votre disposition au bureau d'accueil) :

→ Maison des familles Saint Jean

Groupe hospitalier Pellegrin - Centre du Tondu
Place Amélie Raba Léon - 33076 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 24 22 34 - Fax 05 56 24 22 91
maisonfamille.bordeaux@ordredesaintjean.fr

→ Maison d'accueil des familles d'hospitalisés de la Pelouse

65 rue de la Pelouse de Douet - 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 93 17 33 - Fax 05 56 24 62 20
maf.h.lapelouse@orange.fr

→ Maison des parents Ronald Mc Donald

Pour bénéficier d'un hébergement au sein de cette structure, vous devez contacter le cadre du service dans lequel est hospitalisé votre enfant.

Pour plus d'informations sur ces structures :
www.chu-bordeaux.fr

En dehors de ces structures d'hébergements associatives, il existe également d'autres moyens d'hébergements privés situés à proximité de l'hôpital.

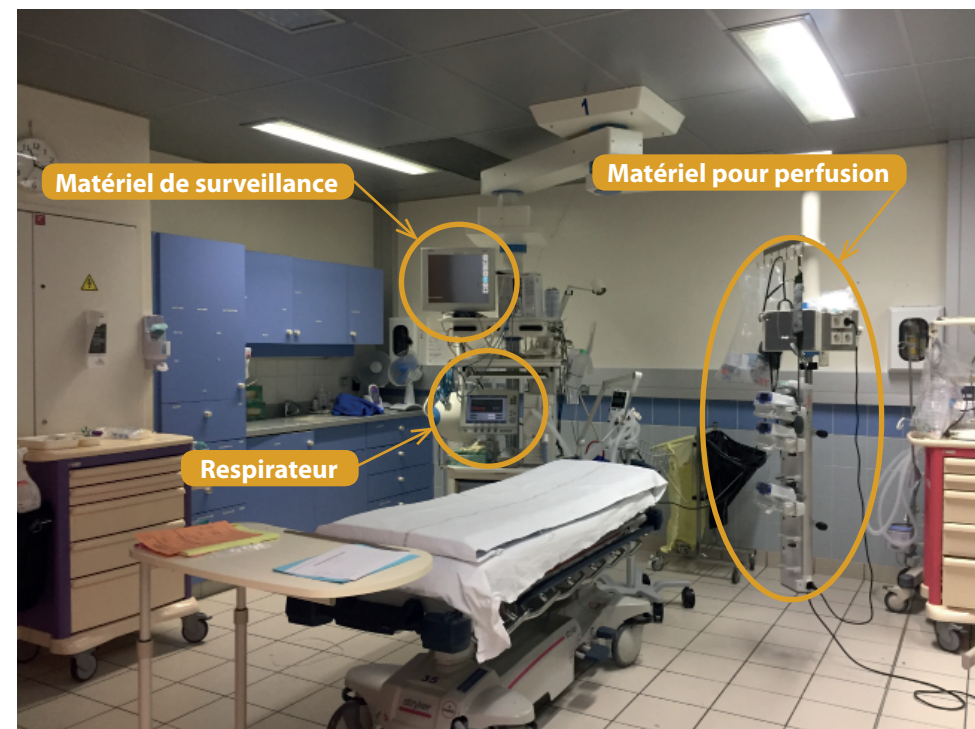
Le patient en réanimation



Le patient fait l'objet de toutes les attentions.

Vous risquez de trouver votre proche, porteur :

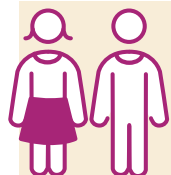
- d'une sonde d'intubation ⁽³⁾ : gros tuyau dans la bouche ou dans le nez relié au respirateur ⁽²⁾
- d'une sonde gastrique ⁽⁵⁾ : tuyau dans le nez permettant l'alimentation ou l'aspiration du contenu de l'estomac
- des fils sur le torse du patient reliés au scope ⁽⁴⁾ (écran)
- d'une perfusion dans le bras ou d'un cathéter ⁽¹⁾ au niveau du cou, de la poitrine ou au pli de l'aîne
- d'un cathéter ⁽¹⁾ artériel qui mesure la tension en continu facilitant les prélèvements sanguins.



Comment obtenir des nouvelles de votre proche ?



- Afin que la communication entre le médecin et les proches puisse être la meilleure, nous souhaitons avoir un référent (personne à prévenir ⁽⁶⁾ et/ou personne de confiance ⁽⁷⁾) pour chaque famille.
- Les coordonnées seront notées sur la fiche d'identification du patient.
- Si vous êtes cette personne, vous devrez transmettre à vos proches les nouvelles médicales qui vous seront données. Dans le cas contraire, nous vous remercions de vous rapprocher de celle-ci pour obtenir des nouvelles.
- Les renseignements ne peuvent être que limités (respect du secret médical). En cas d'aggravation sérieuse de l'état de santé de votre proche, un responsable médical du service préviendra le référent.
- Les infirmières peuvent vous donner des informations non médicales sur l'état de santé de votre proche. Vous pouvez les joindre **24h/24**, en composant le **05 56 79 61 45**. Si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer les cadres de santé pour toute question relative à l'hospitalisation ou au fonctionnement du service, en composant le **07 70 25 08 89** ou le **06 16 11 58 52**.



Les visites

Afin de préserver la sécurité de chaque patient et de permettre à l'équipe soignante d'assurer au mieux les soins, il est nécessaire de respecter l'organisation des visites.

Le soignant référent vous accompagnera auprès de votre proche. Deux personnes seulement peuvent rentrer dans l'unité. En fonction de l'activité, le personnel peut demander aux accompagnateurs de rejoindre la salle d'attente.

Les délais d'attente peuvent être longs. Nous sommes conscients qu'être au côté de votre proche est important et nous tentons de faire notre maximum pour cela.

Nous vous rappelons qu'il est préférable d'éteindre votre téléphone portable afin de garantir le bon fonctionnement des appareils et le respect des autres patients présents.

L'inventaire

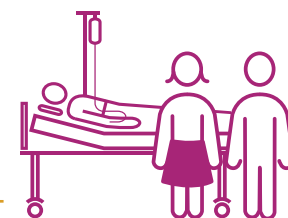
- Un inventaire est réalisé à l'admission. Par mesure de sécurité, les objets de valeur sont conservés dans le coffre du service puis relevés chaque matin pour être déposés dans le coffre auprès de la **régie du groupe hospitalier Pellegrin** (rez-de-chaussée, hall d'accueil principal du Tripode).
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h30. Tél. 05 56 79 98 17.
- Le transfert des dépôts vers la **trésorerie du CHU** (12 rue Dubernat à Talence) est effectué le 5 et le 15 du mois, sauf exception (envoi systématique à la trésorerie en cas de décès).
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h. Tél. 05 56 79 53 86 ou 05 56 79 53 87.
La restitution des dépôts par la régie est effectuée sous couvert de la présentation de certaines pièces justificatives (renseignements auprès de la régie de l'hôpital).
- En cas de transfert de service à service par le SAMU, le vestiaire reste dans le service qui a initialement reçu le patient. Si le patient est admis avec des bagages, ceux-ci ne peuvent être pris en charge par le service et doivent être récupérés rapidement par la famille.



L'hygiène

Les règles d'hygiène sont particulièrement importantes dans ce service. Nous vous demandons de respecter certaines consignes.

Il convient de se frictionner les mains à l'aide de 2 pressions de solution hydro alcoolique (SHA) durant 30 secondes jusqu'au séchage (voir affiche à l'entrée du secteur). Les flacons de SHA se trouvent à l'entrée du service. Certains patients nécessitent des mesures particulières d'isolement ou des précautions d'hygiène supplémentaires qu'il convient de respecter et que le personnel vous expliquera.



Comment soutenir votre proche ?

Le patient n'est pas joignable par téléphone. Toutefois des messages peuvent lui être transmis par le biais du personnel. Même si votre proche semble dormir, vous pouvez le toucher et lui parler. Il n'est pas nécessaire d'apporter de vêtement à votre proche. Il est vêtu d'une tenue plus fonctionnelle pour la réalisation des soins.